Quelques difficultés possibles du FRANÇAIS pour ceux qui doivent l'apprendre comme langue étrangère ou seconde

Anne Zribi-Hertz, Université Paris-8/SFL, CNRS

Contenu

1.	Présent	ation générale	1	
2.	Phonologie			
3.	S			
	8.1. Le r	nom et le groupe du nom	3	
	3.1.1.	Genre	3	
	3.1.2.	Nombre	4	
	3.1.3.	Déterminants		
	3.1.4.	Adjectifs et termes de propriétés	9	
	3.1.5.	Degrés de l'adjectif	11	
	3.1.6.	"Complément du nom"	14	
	3.1.7.	Relatives		
	3.1.8.	Groupes nominaux sans nom	18	
3	3.2. Ten	nps et verbe	19	
3	3.3. La p	ohrase	20	
	3.3.1.	Ordre des constituants	20	
	3.3.2.	Négation de phrase	22	
	3.3.3.	Phrases en être	26	
	3.3.4.	Questions	28	

1. Présentation générale

Avec (notamment) l'espagnol, le portugais, l'italien, le catalan et le roumain, le français appartient au sous-groupe des langues romanes de la famille indo-européenne, qui inclut par ailleurs les langues germaniques (allemand, néerlandais, flamand, langues scandinaves...), slaves (russe, polonais, tchèque...), baltes (lituanien, letton), celtiques (breton, gaélique...), indo-iraniennes (persan, hindi, ourdou...), le grec, l'albanais et l'arménien. Comme les autres langues indo-européennes, le français est une langue à morphologie flexionnelle : les verbes se conjuguent (se fléchissent pour le temps et la personne), les noms sont répartis en deux *genres*, les pronoms changent de forme selon leur genre, leur nombre et pour certains, leur fonction, certains mots présentent des marques d'accord (en nombre, genre, personne). C'est aussi une langue à morphologie fusionnelle (ou synthétique), ce qui signifie que les informations lexicales ou grammaticales sont parfois phonologiquement collées les unes aux autres sans qu'on puisse les segmenter : par ex. le mot français graphié *ai* et prononcé [ε] contient à la fois les informations "verbe avoir", "temps présent", "1ère personne" et "singulier". L'apprentissage de ce type de langue implique donc que l'on mémorise des listes de formes correspondant aux diverses manifestations d'un "même mot". Il existe cependant aujourd'hui des outils aisément disponibles (dictionnaires, orthogiciels) sur lesquels les apprenants peuvent utilement s'appuver.

Le français actuel (toutes variétés régionales confondues) se caractérise par un écart important entre le *français parlé informel* (FPI) — la langue des échanges oraux quotidiens — et le *français standard* (FS) de l'expression formelle (administration,

presse, science) enseigné par l'école. Ces deux variétés diffèrent à la fois par la morphologie (FPI *t'es content* / FS *tu es content*), le lexique (FPI *c'est cool* / FS *c'est très bien, c'est merveilleux*) et la syntaxe (FPI *Où ils vont ?*/FS *Où vont-ils ?*). Apprenants et enseignants doivent avoir d'emblée conscience de cette situation diglossique (deux variétés parallèles de la même langue), et de la mission de l'école d'enseigner à tous le français *standard*, langue de référence de la Francophonie et langue du pouvoir social, , donnant accès à l'écrit. Bien que l'école n'ait pas à *enseigner* le français *non standard*, il n'est sûrement pas inutile de pointer les (nombreux) contrastes entre la grammaire du FS et celle du FPI, à laquelle tous les apprenants résidant en France seront exposés en dehors de la classe.

Une difficulté supplémentaire du français provient de la concordance très imparfaite entre la prononciation et l'écriture, résultant d'une série de changements phonétiques survenus depuis qu'a été fixée la graphie : un même son peut avoir plusieurs graphies (pot, peau ; près, prêt ; etc.), beaucoup de lettres sont muettes, notamment à la finale des mots (coup, rat, deux, robe, etc.), certaines ne sont muettes que dans certains contextes (les [lez] enfants, les [le] chats). Puisque la graphie ne peut pas se déduire directement de la prononciation, langue écrite et prononciation nécessitent deux apprentissages complémentaires.

2. Phonologie

Les voyelles du français les plus couramment problématiques pour les allophones sont :

- les trois antérieures arrondies [y] (pu, su [py, sy]), [ø] (peu [pø]) et [œ] (seul [sœl]) et les voyelles nasales [ã] (banc [bã]), [ɛ̃] (bain [bɛ̃]), [õ] (bon [bõ]), quand elles n'existent pas dans la L1 en tant que phonèmes distinctifs, c'est-à-dire permettant de distinguer des mots les uns des autres, ainsi [ba] et [bã] sont deux mots distincts en français (bas vs. banc; (La quatrième voyelle nasale [æ̃] du français (un, brun [æ̃][bʁæ̃]) a déjà disparu chez beaucoup de francophones hexagonaux);
- la voyelle graphique *e* couramment nommée "*e* muet", prononcée [ø] ou [œ] selon les locuteurs, qu'il faut apprendre à *ne pas* prononcer dans divers contextes (*il a vite appris* [ilavitapʁi].

Les deux consonnes les plus souvent problématiques sont :

- $[\mathtt{k}]$ ($\mathit{rat}, \mathit{garer}, \mathit{gare}$), graphié r et majoritairement réalisé comme une fricative uvulaire;
- [ų] (huit [ųi(t)], huile ([ųil], buée [bųe]), contrepartie consonantique de la voyelle [y]. (Noter que [y] et [ų] ne sont pas forcément également problématiques pour l'acquisition, même pour des apprenants dont la L1 n'a ni l'une ni l'autre).

L'accent final de groupe caractéristique du français demande à certains apprenants allophones un certain entraînement.

Pour plus de détails voir la page spécifique : Phonologie du français http://lgidf.cnrs.fr/sites/lgidf.cnrs.fr/files/images/Phono_fran%C3%A7ais.pdf

3. Grammaire

3.1. Le nom et le groupe du nom

3.1.1. Genre

Le français est une langue à *genre grammatical* : ceci signifie que tout nom, quelle que soit sa dénotation, appartient à une classe conventionnellement nommée "masculin" ou "féminin", qui détermine une série de marques spécifiques sur les dépendants du nom : déterminants (1a-d/a'-d'), adjectifs (1d-e/d'-e') et participes (1f/f'), pronoms de reprise (1e/e') :

nom masculin : *cartable* nom féminin : table (1)Paul a vu **le** cartable. a'. Paul a vu **la** table. b. Paul a vu **un** cartable. b'. Paul a vu **une** table. c'. Paul a vu **ce** cartable. Paul a vu cette table. c. ď. d. Paul a vu son (petit) cartable. Paul a vu sa (petite) table. (Le cartable?) Il est petit. e'. (La table?) Elle est petite. e. Le cartable a été **mis** là. La table a été **mise** là. f.

Ouelques régularités peuvent aider les apprenants à deviner le genre d'un nom : certains suffixes ont un genre inhérent (par ex. les noms en -isme, -age, -ment, -eur, -ier sont masculins (le conformisme, le lavage, un sentiment, un danseur, le postier) et les noms en tion/ition/isation, -tude, -euse, -ière sont féminins (l'attention/l'adaptation, la réalisation, la certitude, une danseuse, la postière). Parmi les noms non suffixés, ceux qui sont phonétiquement terminés par [ã] ou [ɛ̃] sont majoritairement masculins (le banc, le vin — MAIS : la dent, la main) et ceux qui sont terminés par [z], majoritairement féminins (une chose, une fraise, une crise — MAIS : un vase). Pour les noms dénotant des êtres animés, le genre "masculin" ou "féminin" peut correspondre au sexe biologique ou "genre" social (un garçon/une fille). Cependant le genre d'un nom apparaît le plus souvent comme arbitraire, même pour les animés — ainsi la girafe et le castor dénotent aussi bien un mâle qu'une femelle. Pour quelques noms d'animaux, le lexique distingue trois termes : un pour l'espèce indifférenciée, un pour le mâle, un pour la femelle (ex. mouton/bélier/brebis). Pour d'autres noms dénotant des animés, le lexique ou la morphologie peuvent fournir une forme différente pour chaque sexe (ex. un **homme**/une **femme**, un dans**eur**/une dans**euse**, **un** journaliste/**une** journaliste) : dans ce cas le masculin fait également office de genre "neutre" (non spécifié) permettant d'identifier une fonction indépendamment des propriétés sociobiologiques de celui qui l'exerce (*Un danseur* souhaite toujours se produire à l'Opéra de Paris) ou bien l'ensemble d'une espèce sans distinction des sexes (Il faut vacciner les chiens contre la rage ; Les hommes sont cruels envers les animaux). Le genre est également neutralisé (morphologie du masculin) dans les nominaux dits "indéfinis" employés quand on ne connaît pas le nom d'une entité : j'ai vu quelque chose (de beau), j'ai rencontré *quelqu'un* (de *gentil*) (voir section 3.1.4). Le terme *neutre* ne réfère donc pas à la même réalité en français, où il correspond à la *neutralisation* de l'opposition masculin/féminin et présente la morphologie non marquée du masculin, et dans d'autres langues indoeuropéennes (slaves, par exemple) où il désigne une troisième classe morphologique distincte à la fois du masculin et du féminin.

Le genre grammatical est une propriété morphologique (affectant la *forme des mots*) qui se propage par "accord" sur les dépendants du nom. Le genre d'un nom n'est révélé sur le nom lui-même que s'il porte certains suffixes (ex. *danseuse* : féminin). En l'absence d'un suffixe de ce type, le genre d'un nom est révélé par la forme de certains déterminants (ex. *une/la/cette/ma table* : féminin) et/ou par celle de certains adjectifs ou participes (ex. *des tables vertes, ces places sont prises* : féminin). Certains dépendants du nom ont la même forme pour les deux genres (ex. *les cartables* : masculin, *les tables* : féminin ; *son arbre* : masculin, *son ombre* : féminin). Il arrive aussi assez souvent que l'accord en genre soit signalé dans la graphie mais inaudible à l'oral (ex. *des cartables bleus, des tables bleues*).

L'apprentissage du genre grammatical du français risque de ne pas poser le même type de difficultés aux locuteurs de L1 ayant aussi des genres grammaticaux (langues romanes, slaves, allemand, langues sémitiques) ou des classes nominales (langues bantoues, wolof, peul, manjaku...), et pour les locuteurs de L1 qui n'en ont pas (chinois, anglais, soninké, haïtien, tamoul...). Pour les premiers, les difficultés viendront surtout de la non-concordance des genres en français et des genres ou classes de leur L1: ainsi les noms portugais en *-agem* sont féminins alors que les noms français en *-age* sont masculins ; 'main' et 'pied' sont dans la même classe en comorien, mais respectivement féminin et masculin en français ; en arabe, 'soleil' est un nom féminin, et 'lune', un nom masculin. Pour les apprenants du second type, la difficulté réside dans la notion même de genre grammatical — l'obligation d'avoir à mémoriser pour chaque nom la classe à laquelle il appartient et d'appliquer à bon escient l'accord en genre, en particulier sur les mots où il n'est visible qu'à l'écrit.

3.1.2. Nombre

Le nombre grammatical a deux valeurs en français : "singulier" ou "pluriel". La grammaire du nombre concerne à la fois le domaine nominal et le domaine verbal, et en français, elle est remarquablement différente à l'écrit et à l'oral.

A l'écrit, le nombre est signalé dans le groupe nominal à la fois sur le nom luimême et sur ses dépendants (déterminants et adjectifs). Sur le nom et les adjectifs, le pluriel est généralement signalé par un -s final absent au singulier (singulier chat noir, pluriel chats noirs), pour quelques noms ou adjectifs par un -x (singulier beau chameau, pluriel beaux chameaux), pour quelques autres, dits "irréguliers", par une restructuration supplémentaire (singulier cheval, travail, oeil, pluriel chevaux, travaux, yeux). Les quelques noms dont la graphie se termine au singulier par -x (la paix, un perdrix) ou -s (un fils, un ours, un pas) sont donc "invariables en nombre" (un ours,, des ours). déterminants pluriels présentent aussi (les/des/mes/ces/quelques/certains chats), sauf les numéraux cardinaux dont les graphies sont à mémoriser individuellement (deux/trois/quatre/sept chats). Dans le domaine verbal, le nombre est un ingrédient de l'accord sujet-prédicat, et sur l'élément (verbe ou auxiliaire) fléchi pour le temps, le nombre (singulier ou pluriel) est solidaire de la personne (1, 2 ou 3).

A l'oral, le nombre est essentiellement signalé par les déterminants (*le chat* [ləʃa], *les chats* [leʃa], *un ami* [œ̃nami], *des amis* [dezami]) et par la liaison des adjectifs prénominaux si le nom commence par une voyelle (*grand ami* [gʁɑ̃tami], *grands amis* [gʁɑ̃tami]). Le nombre n'est audible sur le nom lui-même que dans la poignée de cas incluant *cheval/chevaux*, *travail/travaux*, *oeil/yeux*, *oeuf/oeufs*.

Le pluriel nominal signale généralement que le référent inclut au moins deux entités, sauf pour une petite série de noms dits "pluriels lexicaux" qui ne s'emploient

jamais qu'au pluriel (des arrhes, des épinards, les vendanges, les fonds baptismaux, les travaux publics, etc.). La morphologie du singulier peut à l'inverse signaler l'unicité du référent (un chat vs. des chats), mais c'est aussi la morphologie singulière qui fait office de "nombre neutre" quand l'opposition singulier/pluriel est sémantiquement neutralisée (notamment au partitif : il boit de **l'eau**/*des eaux).

Beaucoup de langues ont un marqueur de 'pluriel' (glosé PL), mais ses propriétés peuvent différer fortement de celles du pluriel français : certaines langues distinguent le "pluriel" du "duel" (pour deux entités) (cf. arabe classique) ; certaines langues ne marquent le pluriel que sur les nominaux sémantiquement "définis" (ex. créole haïtien, turc), ou que sur les nominaux dénotant des humains ou des animés bien individualisés (ex. japonais) ; certaines ne pluralisent pas les noms modifiés par un cardinal (ex. bambara, turc) ; beaucoup de langues ayant un marqueur de pluriel n'ont pas d'accord en nombre (ex. haïtien, japonais, bambara, etc.).

3.1.3. Déterminants

L'occurrence quasi-générale d'un mot grammatical nommé *déterminant* au sein d'un groupe nominal est une propriété saillante du français. Les déterminants du français sont tous placés à gauche du nom, et les principaux sont conventionnellement appelés :

- articles : défini : le/la/les ; indéfini un(e)/des ; partitif (du/de la)

- démonstratifs : (ce(t)/ces)

- possessifs : mon/ma/mes, ton/ta/tes, son/sa/ses, notre/nos, votre/vos,

leur(s).

D'autres déterminants servent à exprimer la quantité (quelques pommes, plusieurs pommes, trois pommes, beaucoup de pommes) ou la quantification (chaque pomme, tout travail). Les groupes nominaux sans déterminant, appelés noms nus en linguistique, sont rares en français, alors qu'ils sont très fréquents dans la plupart des langues humaines, même celles qui ont par ailleurs des déterminants (comme l'espagnol ou l'anglais). Les noms nus du français sont essentiellement limités aux contextes suivants :

- vocatif : *Crapule ! Garçon !*
- noms prédicatifs dénotant une fonction ou catégorie, attributs du sujet (être avocat, devenir femme) ou de l'objet (nommer quelqu'un directeur ; prendre quelqu'un comme associé, pour avocat) ;
 - complément de la préposition en (en classe, en fer)
- complément des prépositions comme *avec* et *sans* (*avec grâce*, *sans parapluie* vs. *avec de la grâce*, *sans son parapluie*);
- modifieurs prépositionnels du nom (une maison <u>sur pilotis</u>, une tasse <u>à café</u>, une tasse <u>de café</u>, un vêtement <u>pour femme</u>, le trafic <u>de drogue</u>, une machine <u>à sous</u>, etc.)
- locutions idiomatiques de la forme V+N (*avoir faim, porter bonheur*) ou P+N (*par hasard, sur demande, bon pour achat*)

Mais l'occurrence d'un déterminant à gauche du nom est partout ailleurs obligatoire au sein d'une phrase, en français, même quand le groupe nominal dénote une espèce (interprétation dite "générique", ex. (2) ou une quantité indéfinie (ex. (3)). Dans les équivalents anglais des phrases françaises (2) et (3), donnés en (4) et (5), les groupes nominaux en gras sont des *noms nus*:

- (2) a. **Les baleines** sont **des mammifères**.
 - b. Paul adore **les baleines.**

(3) a. Paul a acheté du riz.

b. *Il y a des castors dans ce jardin.*

- (4) a. **Whales** are **mammals**. [= (2a)]
 - b. Paul loves **whales**. [= (2b)]
- (5) a. Paul bought **rice**. [= (3a)]
 - b. There are **beavers** in this garden. [= (3b)]

Les déterminants indéfini pluriel (*des*) et partitif (*du*, *de la*) sont rares d'un point de vue typologique et méritent donc une attention particulière.

La maîtrise des déterminants du français implique l'acquisition de propriétés syntaxiques, morphologiques et sémantiques.

En ce qui concene la syntaxe, la principale contrainte est le caractère quasiobligatoire, évoqué plus haut, d'un déterminant dans tout groupe nominal ayant pour
tête un nom commun. Des contraintes plus spécifiques concernent par exemple le
superlatif (voir section 3.1.5) ou les noms propres : noter qu'à deux ou trois exceptions
près (*Cuba, Haïti, Madagascar*), les noms de pays sont précédés de l'article défini en
position sujet ou complément (*la France, l'Espagne, le Liban, les Comores*) alors que tel
n'est pas toujours le cas dans les autres langues à article défini (espagnol *Francia*,
anglais *Lebanon*, etc.). En revanche les noms propres de personne (*Pierre, Marie, Jean Dupont*) restent nus en français, alors que leurs homologues prennent l'article défini
dans certaines autres langues — par ex. le portugais ou l'albanais). Une autre propriété à
signaler est l'occurrence de l'article défini, plutôt que du déterminant possessif, à gauche
des noms de parties du corps dans les phrases telles que (6) :

(6)	a.	Prière de lever la main pour demander la parole.	(?sa main)
	b.	Marie a mal à la tête.	(?sa tête)
	c.	Paul lui a marché sur les pieds.	(?ses pieds)
	d.	Il faut lui laver les doigts.	(?ses doigts)
	e.	La tête lui tourne.	(?sa tête)
	f.	Paul a les cheveux noirs.	(*ses cheveux)

L'occurrence du déterminant possessif n'est pas strictement impossible dans 5 de ces 6 exemples, mais le déterminant canonique, attendu, non marqué, est l'article défini, compris comme dénotant une espèce d'entité présupposée présente dans tout corps humain. Cet emploi de l'article défini est attesté dans toutes les langues romanes et ne devrait donc pas être difficile à maîtriser en français par les locuteurs natifs de l'espagnol, de l'italien, du portugais... Mais dans beaucoup d'autres langues, y compris celles qui ont un déterminant couramment étiqueté "défini", le nom de partie du corps des analogues de (6) sera réalisé comme nu, ou accompagné d'un possessif (cf. anglais *Please raise your/*the right hand* vs. français : *Levez la main droite s'il vous plait*).

En ce qui concerne la morphologie, les déterminants du français sont généralement *proclitiques* : ceci signifie qu'ils sont inaccentués et *liés* (attachés) au mot qui les suit un peu comme des préfixes, ce qui se manifeste par les phénomènes de "liaison" ou d'"élision" de leur segment (voyelle ou consonne) final. L'effet

d'attachement est produit par la suppression d'une frontière de syllabe entre le déterminant et le mot suivant, quand ce dernier commence par une voyelle :

DET+conso	nne	DET+voyelle		
le pied	[lə pje]	l'orteil	[lɔʁ tɛj]	
la dent	[la dã]	l'oreille	[Jo RE]]	
mon pied	[mõ pje]	mon orteil	[mõ nɔʁ tɛj]	
ma dent	[ma dã]	mon oreille	[mo̯ no ʀɛj]	
un pied	[œ̃ pje]	un orteil	$[ilde{f e} {f n}{f o}{f s} {f t}{f e}{f j}]$	
une dent	[yn dã]	une oreille	[h uo rej]	
les pieds	[le pje]	les orteils	[le zɔʁ tɛj]	

Dans la transcription phonétique de ces exemples, les barres verticales indiquent les frontières de syllabe. Dans la colonne de droite, une syllabe (en gras) a pour segment initial une consonne ([l], [n] ou [z]) qui appartient au déterminant, alors que le segment suivant fait partie du mot qui suit. Cette restructuration syllabique rend compte de l'intuition que le déterminant s'attache au mot qui le suit, ainsi que des erreurs de segmentation couramment faites par les jeunes apprenants (j'ai mal aux noreilles). Noter que les règles de réajustement syllabique s'appliquent au déterminant quelle que soit la catégorie du mot qui le suit (la|dent, la|nouvelle dent vs. l'an|cienne dent, l'a|vion).

Les déterminants possessifs méritent une mention particulière du fait de leurs particularités syntaxiques *et* morphologiques. Syntaxiquement, ils occupent par rapport au nom une position (pré-nominale) de déterminant et contrastent donc sur ce point avec les "compléments du nom" lexicaux dont ils sont les contreparties pronominales. Cette asymétrie peut être une première source de difficulté pour les locuteurs de langues où les deux structures sont parallèles :

Morphologiquement, les déterminants possessifs ont pour radical un élément personnel accordé en personne/nombre avec le Possesseur, et pour terminaison une marque d'accord (genre/nombre) avec le Possessum, exemples :

POSSESSEUR	DETERMINANT	POSSESSUM
	POSSESSIF	
1sg	m - a	fleur (FSG)
	m - es	fleurs (PL)
3sg	s - a	fleur (FSG)
	s - es	fleurs (PL)
1pl	no - tre	fleur (FSG)
	no - s	fleurs (PL)

Ce double accord peut être une source de difficulté pour les apprenants dont la langue 1 ignore l'accord avec le Possessum (ou plus généralement, l'accord en genre et/ou

nombre du déterminant avec le nom). La morphologie des possessifs français est en outre compliquée par leur nature clitique (commune à tous les déterminants, voir plus haut), qui entraîne des réajustements garantissant leur "liaison" au mot qui les suit (*les amis* [lezami], *mes amis* [mezami], *un ami* [œ̃nami]); une particularité des déterminants possessifs est que les formes singulières féminines *ma, ta, sa* présentent les variantes *mon, ton, son* (homonymes du masculin) devant voyelle, formes fournissant la liaison [n] avec le mot suivant:

m-a copine [ma-ko-pin] m-on amie $[m\tilde{o}$ - \mathbf{n} a-mi]

L'acquisition de la sémantique des déterminants implique qu'on repère les effets interprétatifs associés à chacun d'eux, notamment aux articles définis, indéfinis et partitifs. Très schématiquement :

- L'article défini introduit une présupposition d'unicité sur ce dont on parle, présupposition dont la nature précise dépend du type de nom qui suit : dans (8a), l'unicité de l'entité "soleil" est présupposée dans notre encyclopédie mentale commune ; dans (8b,c), l'unicité du "chien" est présupposée dans un contexte particulier, implicite en (8b) (notre famille n'a qu'un seul chien, Médor), explicite en (8c). Avec un nom relationnel comme *frère* en (8d), la présupposition d'unicité ne concerne pas l'entité dont on parle (la phrase (8d) est vraie même si Marie a plusieurs frères), mais la relation 'frère-de' (celui qui doit me téléphoner, qui qu'il soit, vérifiera la propriété unique présupposée identifiante 'frère-de-Marie'). Avec un nom comme *couvercle* en (8e), la présupposition d'unicité porte sur la fonction 'couvercle (de poubelle)' (on présuppose qu'une poubelle n'a qu'un seul couvercle).
- (8) a. Le soleil s'est levé.
 - b. Le chien a déjà mangé.
 - c. Marie a un chien et un chat. Le chien a déjà mangé, mais pas le chat.
 - d. Le frère de Marie doit me téléphoner.
 - e. Le couvercle de la poubelle a disparu.

L'article défini s'emploie aussi en français pour l'interprétation dite *générique*, illustrée plus haut en (2) : on comprend ici que le nom dénote non pas un individu, mais une classe ouverte d'entités, une espèce, présupposée unique, et dont tous les membres partagent certaines propriétés caractérisantes.

- Les articles indéfinis singulier (un(e)) et pluriel (des) n'introduisent pas de présupposition : l'entité dont on parle n'est pas connue et n'est qu'un échantillon parmi d'autres possibles de sa catégorie :
- (9) *Il y a un castor dehors.*
 - L'article *des* est la contrepartie plurielle de *un(e)* ci-dessus :
- (10) Il y a **des castors** dehors.
- L'article partitif du/de la est l'indéfini qu'on emploie si le nom dénote une masse de substance continue (11a) ou bien une masse indifférenciée d'entités discontinues (11b):
- (11) a. *Il y a du sable dehors.*
 - b. *Il y a du beau mobilier dans ce magasin.*

La sélection du bon déterminant, dans chaque contexte, est un apprentissage difficile, surtout pour les locuteurs de langues "sans articles" (langues slaves, chinois, japonais, coréen, etc.), mais aussi, dans une moindre mesure, pour les locuteurs de langues "à articles" dont les déterminants n'ont pas la même distribution qu'en français (anglais, espagnol, albanais, bambara, wolof, créoles divers, arabe...). Pour enseigner le choix du déterminant en français, il faut procéder méthodiquement et par étapes, en introduisant une à une les configurations et les effets sémantiques associés à chacune

La morphologie, la syntaxe et la sémantique des déterminants sont des propriétés indépendantes les unes des autres du point de vue de l'acquisition. Tel apprenant peut avoir compris que l'occurrence d'un déterminant est obligatoire dans un groupe nominal, mais ne pas savoir très bien sélectionner sémantiquement le déterminant approprié à ce qu'il cherche à dire : il pourra alors par exemple produire *J'ai mangé le riz* pour *J'ai mangé du riz*, ou *Il y a les castors dehors* pour *Il y a des castors dehors*. Tel autre maîtrisera mieux la sémantique des articles sans avoir compris leur nature clitique : il sélectionnera alors correctement, par exemple, le déterminant *des* dans *Il y a des araignées dehors*, mais en prononçant [dearene] sans appliquer la liaison. Syntaxe, morphologie et sémantique appellent donc des démarches d'apprentissage séparées.

Les difficultés rencontrées par les apprenants dans l'acquisition des déterminants du français risquent d'être différentes selon la grammaire de leurs langues 1 — langues sans articles (langues slaves, chinois, japonais, coréen...), sans article indéfini (hébreu, arabe), sans article indéfini pluriel (espagnol...), langues à déterminants "définis" dont les propriétés ne coïncident pas avec celles du français (anglais, langues germaniques, créoles...), etc.

3.1.4. Adjectifs et termes de propriétés

Le français distingue par la syntaxe et la morphologie les catégories Déterminant, Nom et Adjectif : chaque nom (ex. vache) est spécifié pour le genre, et chaque groupe nominal, pour le nombre (la vache vs. les vaches). L'adjectif (ex. petit(e)) et le déterminant (ex. le/la, ce/cette) héritent leur genre et leur nombre d'un nom (genre) ou d'un groupe nominal (nombre) dont ils sont dépendants (on dit qu'ils s'accordent en genre et en nombre). L'occurrence d'un déterminant est généralement obligatoire dans un groupe nominal (cf. (12a, b), voir section 2), et un déterminant forme avec un nom un groupe nominal complet (12c), alors qu'un adjectif est un ingrédient supplémentaire, un ajout dans un groupe nominal déjà complet (12c), même si le nom est sous-entendu (elliptique) dans son contexte (12d). Un groupe nominal français contient un seul déterminant (12e), mais peut contenir plusieurs adjectifs (12d, f). Les déterminants français précèdent toujours linéairement le nom, alors que les adjectifs le précèdent ou le suivent, selon les cas (12f). En français standard, les adjectifs qui précèdent un nom à initiale vocalique s'attachent obligatoirement à lui par la liaison, au singulier comme au pluriel (12g). Un sous-ensemble d'adjectifs (incluant petit(e), rouge et rigolo(te)) peuvent en outre s'employer comme prédicats ('attributs') (12h), option toujours fermée pour les déterminants qui sont par nature inaccentués (12i,j). Un cas particulier est celui des numéraux cardinaux, qui peuvent (comme les déterminants) former un groupe nominal complet avec un nom (12k), et (à l'exception de un(e)), coexister comme les adjectifs avec un déterminant dans leur groupe nominal (121) et fonctionner comme attributs (12m):

vache, nom féminin

- (12) a. *Marie préfère vache.
 - b. *Marie préfère petite vache.
 - c. Marie préfère la (petite) vache.
 - d. Paul a deux vaches, une petite ø noire et une grosse ø blanche.
 - e. *Marie préfère cette la vache.
 - f. *Marie préfère la petite vache rouge rigolote.*
 - g. *Marie a vu un petit agneau* [œpti**t**ano]/deux petits agneaux [døpti**z**ano].
 - h. *Cette vache est petite/rouge/rigolote.*
 - i. *La vache est cette.
 - **Cette vache est la.*
 - k. *Marie a vu deux vaches.*
 - l. Marie a vu les deux vaches.
 - m. Les vaches de l'histoire étaient deux.

Le genre des adjectifs est selon les cas perceptible à l'oral et à l'écrit (13), seulement à l'écrit (14), ou non perceptible à l'oral comme à l'écrit (15) :

(13)	a.	un petit cahier vert	[æ pti kaje vɛʁ]
	b.	une petite gomme verte	[yn pətit gɔm vɛʁt]
(14)	a.	un joli cahier bleu	[æ ʒoli kaje blø]
	b.	une jolie gomme bleue	[yn ʒoli gɔm blø]
(15)	a. b.	un horrible cahier rouge une horrible gomme rouge	[ӂn oʀiblə kaje ʁuʒ]

Sémantiquement, les adjectifs dénotent généralement des propriétés et on peut, jusqu'à certaines limites, en empiler plusieurs dans un même groupe nominal, en se conformant à un certain patron régulier dans l'organisation des classes sémantiques : Nombre-Ordinal-Qualité.subjective-Qualité.objective-NOM-Matière-Forme-Couleur-Origine-Adjectif prédicatif

```
NOM
                                               MATIERE
                                                          FORME
                                                                    COULEUR ORIGINE
          NOMBRE
                    Qsubi
                            Qobi
                    jolies petites assiettes métalliques carrées bleues anglaises
(16)a. (les) trois
                                               ORIGINE ADJ.PRED
          NOMBRE
                    ORDINAL Q<sub>OBJ</sub>
                                    NOM
    b. (les) deux
                    premiers jeunes clients
                                               chinois enthousiastes
```

```
Qualité subjective (ex. 'joli');
Qualité objective (ex. 'jeune, petit');
Adjectif prédicatif (ex. '(être) enthousiaste')
```

La distinction d'une classe Adjectif en français repose sur la syntaxe (fonction *ajout*) et la morphologie (accord genre/nombre). Mais même en français, les ajouts dénotant des propriétés dans le groupe nominal ne sont pas nécessairement des adjectifs : ainsi l'adjectif *métallique* du groupe nominal (16) alterne avec l'expression *en métal*, formée d'une préposition et d'un nom nu, qui en est synonyme. Dans d'autres langues, ce type de modifieur serait, morphologiquement, identique à un simple nom (ex. anglais : *a metal plate*, littéralement 'une assiette métal').

Pour les allophones acquérant le français L2, les adjectifs requièrent un certain entraînement morphologique (allomorphies (beau/bel), alternance masculin/féminin (beau/belle, gentil/gentille..., règles d'accord et de liaison, voir plus bas). Mais la principale difficulté réside peut-être dans les deux positionnements possibles du nom par rapport aux adjectifs épithètes au sein du groupe nominal. Un petit nombre d'adjectifs très fréquents précèdent normalement le nom, principalement : beau, bon, grand, gros, haut, jeune, joli, mauvais, petit, vaste, vieux, ainsi que les ordinaux (premier, deuxième, ...dernier). Quelques adjectifs peuvent précéder OU suivre le nom avec des sémantiques différentes, ex. un type sale/un sale type, une pauvre fille/une fille pauvre. une simple femme/une femme simple, un méchant tapis/un chien méchant. Dans ces caslà, la position postnominale est canonique pour l'interprétation prédicative : une fille pauvre = 'une fille qui est pauvre', mais une pauvre fille a un sens différent, impliquant une appréciation subjective du locuteur. Ces cas mis à part, on peut dire que l'ordre canonique du français est Nom-Adjectif et non Adjectif-Nom, que les adjectifs soient prédicatifs (un livre rouge = 'qui est rouge') ou non prédicatifs (l'énergie nucléaire \neq 'qui est nucléaire'). A noter enfin qu'en français standard, les adjectifs qui précèdent le nom sont, comme les déterminants, obligatoirement liés au nom qui les suit : les grands enfants [legrãzafa] mais que la liaison est optionnelle (voire soutenue, recherchée) quand le nom précède l'adjectif : des enfants intelligents [dezafa(z) et eliza].

3.1.5. Degrés de l'adjectif

Les adjectifs dits *scalaires* (càd. dénotant des propriétés pouvant être vérifiées à différents degrés) acceptent des modifieurs de degré indiquant l'intensité absolue ou relative de la propriété qu'ils dénotent. En (17b,c), le modifieur *très* indique que la propriété 'gros' ou 'laid' est vérifiée à un haut degré. Quand il supporte un adverbe de degré, un adjectif canoniquement prénominal (comme *gros* : (17a)) peut se placer à gauche ou à droite du nom (17b), mais un adjectif canoniquement postnominal comme *laid* est toujours postnominal (17c) :

- (17) a. Il me faut un {gros chien/*chien gros}.
 - b. *Il me faut un très gros chien/un chien très gros.* (degré élevé de la propriété 'gros')
 - c. J'aime bien les {*(très) laids chiens/chiens (très) laids}. (degré élevé de la propriété 'laid')

Le modifieur de degré *assez* exprime soit (i) l'*adéquation* du degré de la propriété à une norme présupposée ou à un objectif pouvant être exprimé par un complément en *pour* (18a), soit (ii) un degré d'intensité moyen (18c,d); en présence d'un complément en *pour*, la séquence *assez+*Adjectif n'a que l'interprétation (i) et suit obligatoirement le nom (18a/*b); en l'absence d'un complément, *assez+*Adj peut précéder le nom, mais seulement dans l'interprétation (ii) et si l'adjectif admet a priori la position prénominale (18c/*d):

- (18) a. Il me faut un chien assez gros pour supporter le froid. (degré adéquat de la propriété 'gros')
 - b. *Il me faut un assez gros pour supporter le froid chien.
 - c. Il faudra un {assez gros chien /un chien assez gros}. (degré moyen) / (degré moyen OU degré adéquat)

d. *Il a acheté un* {*assez laid chien/ chien assez laid}. (degré moyen OU degré adéquat)

Contrairement à *très*, le modifieur *trop* n'exprime pas un degré d'intensité absolu en français standard, mais seulement un degré d'intensité relatif — l'idée que le degré d'intensité *excède une norme supposée* (19):¹

- (19) a. *Il a acheté un {trop gros chien/chien trop gros}.* (degré de grosseur excédant le degré supposé normal)
 - b. *Il a acheté un chien trop gros pour courir après des lapins.* (degré de grosseur excédant la norme supposée pour courir après des lapins)
 - c. *Il a acheté un* {*trop laid chien/un chien trop laid (pour plaire à Marie}. (degré de laideur excédant le degré supposé normal)

Les marqueurs de degré peuvent être précédés de la négation *pas* au sein de leur groupe nominal. Dans ce cas le groupe adjectival (*pas* + Degré + Adj) se place canoniquement à droite du nom, quel que soit l'adjectif. La négation du haut degré (*pas* + *très* ou *trop*) est d'emploi très courant (20a,c) :

- (20) a. *Elle a un chien pas très gros.* (= degré de grosseur faible>plutôt petit)
 - b. *Elle a un chien pas assez gros.* (= grosseur insuffisante)
 - c. Elle a un chien pas trop laid. (= laideur non excessive > plutôt beau)

Le degré relatif d'une propriété dénotée par un adjectif peut également être exprimé par la comparaison. L'adjectif présente alors ce qu'il est convenu d'appeler la forme comparative, qui combine un marqueur de degré comparatif (plus, moins, assez) à gauche de l'adjectif et à sa droite, un complément introduit par que dénotant le deuxième terme de la comparaison. Le contexte peut autoriser à laisser ce complément implicite (21d,e):

- (21) a. *Marie est plus petite que Paul.*(Marie a la propriété 'petite' à un degré <u>plus élevé</u> que le degré de petitesse de Paul)
 - b. Marie est moins petite que Paul.
 (Marie a la propriété 'petite' à un degré moins élevé que le degré de petitesse de Paul)
 - c. Marie est aussi petite que Paul.
 (Marie a la propriété 'petite' à un degré égal au degré de petitesse de Paul)
 - d. Paul est petit. Mais Marie est plus petite (que lui).
 - e. Paul est petit. Mais Marie est moins petite (que lui).

Quelques comparatifs se présentent comme des mots simples, qu'il convient de mémoriser :

= Il a acheté un chien vraiment très beau. [équivalent standard]

¹ En français hexagonal non standard, *trop* est en revanche couramment utilisé aujourd'hui comme marqueur d'intensité absolue :

⁽i) Il a acheté un chien trop beau. [français hexagonal 2016]

TERME DE PROPRIÉTÉ SIMPLE	<u>COMPARATIF</u>	<u>EXEMPLE</u>
bas	inférieur , plus bas	La température est inférieure à/
1.		plus basse que 20°.
bien	mieux	Ce qu'il dessinait, c'était bien ;
		ce qu'il dessine maintenant,
		c'est mieux/*plus bien.
bon	meilleur	Ce film est meilleur/*plus bon
		que l'autre.
haut	supérieur , plus hau	t La température est supérieure à/
		plus haute que 20°.
mauvais	pire/plus mauvais	La situation est pire/
		plus mauvaise que jamais.

Meilleur et *mieux* sont à mémoriser impérativement car ils sont fréquents et leurs contreparties analytiques (*plus bon, *plus bien) sont agrammaticales.

Précédée de l'article défini, la séquence *plus/moins* + Adjectif forme avec un nom explicite ou implicite un groupe nommé *superlatif relatif* par la tradition grammaticale française, et qui apparaît d'abord en position attribut (22d), à l'instar d'un groupe adjectival simple (22a) ou d'un groupe nominal atrribut (22b,c). La sémantique du superlatif relatif est typiquement relationnelle, comme celle de certains groupes nominaux définis (comparer (22c/d).

(22)	a.	Marie est	[(très) jolie/triste/méchante].		
	b.	Marie est	[une/ma copine].		
	c.	Marie est	[la championne (de ce tournoi)].		
	d.	Marie est	[la plus/moins méchante personne (de tout le groupe)].		
	e.	Marie est	[la plus/moins méchante ø (de tout le groupe)].		

Le superlatif relatif est formé du comparatif *plus/moins*+Adj précédé de l'article défini introduisant comme ailleurs une présupposition d'unicité (voir section 3.1.3) produisant ici l'effet "partitif": on présuppose en (22) qu'une seule fille du groupe considéré vérifie le degré maximal ou minimal de méchanceté. Cette description est compatible avec le fait que les adjectifs qui admettent le comparatif et le superlatif relatif forment une seule classe d'adjectifs sémantiquement scalaires, tous essentiellement prédicatifs. Dans cette optique, les formes du superlatif relatif en français peuvent donc être présentées aux apprenants FL2 comme des extensions du comparatif.

Le superlatif relatif apparaît aussi à l'intérieur d'un groupe nominal défini, produisant ce qui peut bizarrement apparaître comme un groupe nominal à double article défini (23a). On peut sommairement décrire (23b) comme une variante réduite de (23a). Les trois formes proposées en (23) sont également acceptables et sémantiquement équivalentes :

- (23) a. Marie est allée parler à la fille **qui est** [la plus méchante (fille) (du groupe)].
 - b. Marie est allée parler à la fille ----- [la plus méchante ø (du groupe)].
 - c. Marie est allée parler à [la plus méchante fille (du groupe)].

3.1.6. "Complément du nom"

La tradition grammaticale française étiquette ainsi la séquence en gras dans les groupes nominaux de (24) :

- (24) a. le chapeau **de la voisine**
 - b. le chapeau **de Marie**

Le complément du nom est introduit par *de* en français standard,² et il est placé à droite du nom qu'il modifie — *chapeau* en (24), appelé *nom-tête*. Sémantiquement, le constituant nommé "complément du nom" n'exprime pas forcément une relation d'"appartenance"; il correspond plutôt au sujet d'une phrase implicite dont le verbe peut être *avoir* (25a,c), mais pas nécessairement, comme l'illustrent les exemples (25b,d,e):

```
(25)
             Marie a un chapeau.
                                                 Le chapeau de Marie (est bleu).
      a.
                                          /
             Marie dessine un avion.
                                                 L'avion de Marie (est bleu).
      b.
      c.
             Marie a peur.
                                                 La peur de Marie
                                                        (est compréhensible)
                                                 La gentillesse de Marie
      d.
             Marie est gentille.
                                         /
                                                        (est très appréciée).
             Marie arrive.
                                                 L'arrivée de Marie
      e.
                                                        (est attendue).
```

Les adjectifs et autres termes de propriétés placés à droite du nom précèdent le complément du nom dans l'ordre linéaire :

- (26) a. Le chapeau bleu **de Marie** (est celui que je préfère).
 - b. *Le chapeau **de Marie** bleu (est celui que je préfère).
 - c. La boite en métal triangulaire **de Marie** (me serait utile).
 - d. *La boite **de Marie** en métal triangulaire (me serait utile).

Le complément du nom précède en revanche la proposition relative, s'il y en a une :

- (27) a. Le chapeau **de Marie** que je préfère, c'est le bleu.
 - b. *Le chapeau que je préfère **de Marie**, c'est le bleu.

Les constituants du groupe nominal sont donc schématiquement ordonnés comme suit :

(28) Dét - Propriété [...] - Nom - Propriété [...] - compl.du.nom - relative

3.1.7. Relatives

On appelle *(proposition) relative* une phrase ("proposition") employée comme modifieur du nom au sein d'un groupe nominal. Comme les termes de propriété (29b,c,

 $^{^2}$ En français parlé informel, il est couramment introduit par \grave{a} . Toutefois, (ia), contrairement \grave{a} (ib), est strictement exclu d'un écrit formel :

⁽i) a. Tiens, c'est le chapeau à la voisine! [non standard]

b. Tiens, c'est le chapeau de la voisine! [standard]

30b) et le "complément du nom" (30c), la relative (29d, 30d) contribue à préciser (restreindre) la dénotation de l'ensemble du groupe nominal :

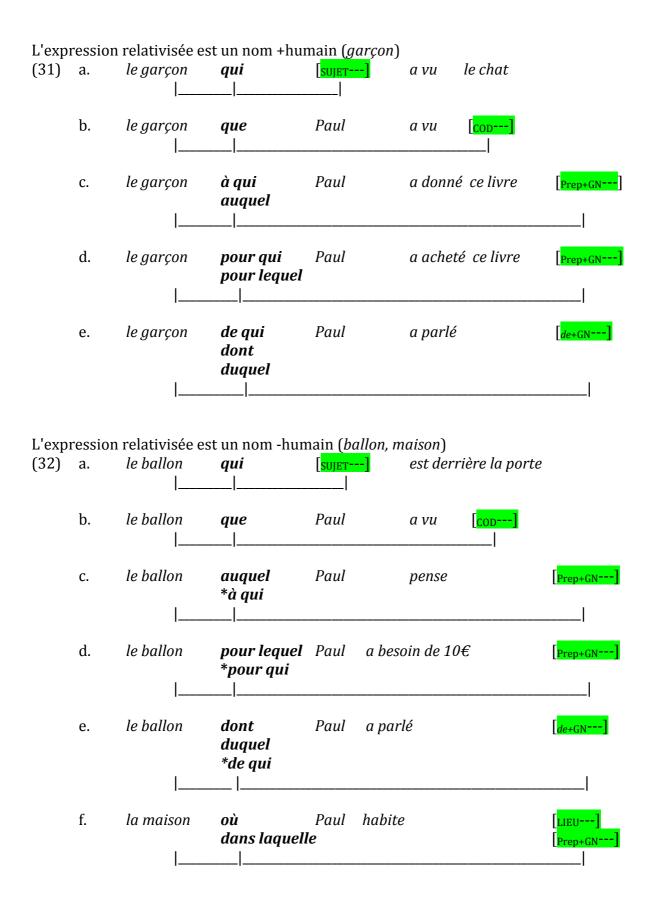
- (29) a. Quel genre de chat est-ce que Marie voudrait avoir?
 - b. Marie voudrait avoir [un chat **gris**].
 - c. Marie voudrait avoir [un chat à rayures].
 - d. Marie voudrait avoir [un chat qui ressemble à un lion].
- (30) a. —Voici trois chats:

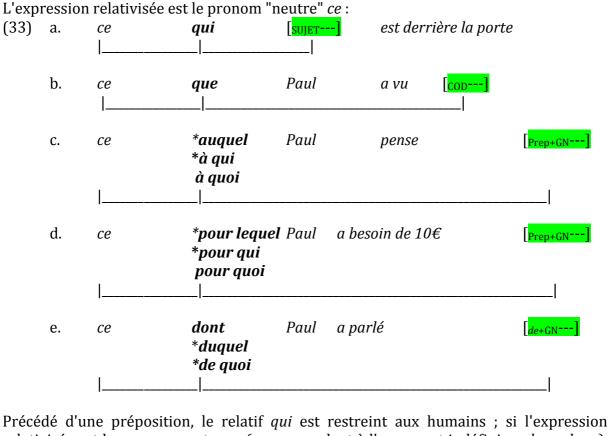


Quel chat est-ce que tu préfères?

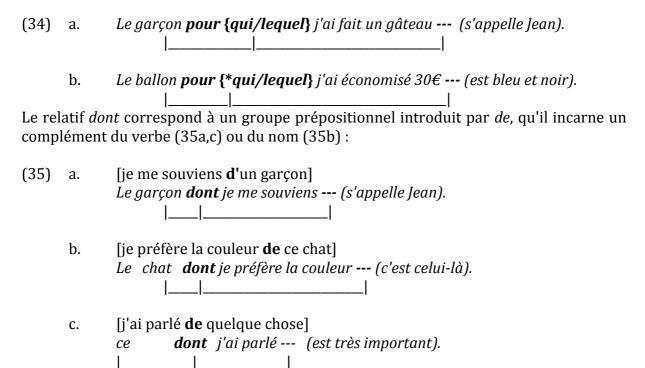
- b. Je préfère le **plus gros** chat.
- c. Je préfère le chat **de Marie**.
- d. Je préfère le chat qui tourne sa queue vers la gauche.

Les relatives du français standard sont introduites par un marqueur spécialisé traditionnellement étiqueté *(pronom) relatif,* précédé ou non d'une préposition, qui correspond à un constituant <u>absent</u> de sa position canonique au sein de la relative. Le relatif est précédé d'une préposition si l'argument auquel il correspond est prépositionnel (complément d'objet indirect, locatif, circonstant prépositionnel). La forme du pronom relatif lui-même dépend de sa fonction dans la relative et, quand il est précédé d'une préposition, de la nature du nom ou pronom "relativisé" (modifié par la relative). Dans les exemples ci-dessous, le constituant surligné en vert est absent de sa position canonique, absence compensée par l'occurrence du relatif en gras en tête de la relative:





Précédé d'une préposition, le relatif *qui* est restreint aux humains ; si l'expression relativisée est le pronom neutre *ce* (correspondant à l'argument indéfini *quelque chose*), le relatif prépositionnel est *quoi* (33c,d) ou *dont* (33e) ; si l'expression relativisée est un nom non humain, le relatif prépositionnel est *lequel* (et ses variantes *laquelle*, *auquel*, *duquel*, etc.), également disponible pour les humains (cf. (31c,d,e):



Il faut en outre noter que, sauf dans les relatives introduites par *qui* (sans préposition), l'ordre canonique Sujet-Verbe peut être inversé dans les relatives du français standard, dans certaines conditions :

- (36) a. le ballon que **Paul a vu** (est bleu)
 - a'. le ballon qu'**a vu Paul** (est bleu)
 - b. le chat dont **Paul a parlé** (s'appelle Kiki)
 - b'. le chat dont **a parlé Paul** (s'appelle Kiki)
 - c. la maison où **Paul habite** (est blanche)
 - c'. la maison où **habite Paul** (est blanche)
 - d. le garçon à qui Paul a donné un livre (est content)
 - d'. *le garçon à qui a donné Paul un livre (est content)

L'inversion du verbe et du sujet dans la relative est bloquée si elle produit une séquence de deux groupes nominaux à droite du verbe, comme en (36d').

La difficulté de la grammaire des relatives en français réside à la fois dans la syntaxe — la relation à trois termes indiquée dans les graphes qui précèdent, l'inversion possible de l'ordre sujet-verbe — et la morphologie — la liste complexe de relatifs à mémoriser et les conditions de sélection de chacun d'eux. Les relatives prépositionnelles (ex. le chat auquel je pense, la personne avec laquelle je voyage, le chat dont tu parles...) sont particulièrement difficiles à maîtriser : beaucoup de langues recourent ici à d'autres tournures, y compris d'ailleurs le français non standard où l'on entend couramment le chat que j'y pense, la personne que je voyage avec (elle), le chat que tu parles, etc. Les relatives d'autres langues peuvent différer assez fortement de celles du français : toutes les langues n'utilisent pas de "pronoms relatifs" initiaux comme le fait le français standard ; dans certaines langues, la relative précède le nom relativisé, au lieu de le suivre comme en français.

La rubrique des relatives peut cependant être remise à une phase non initiale de l'acquisition L2 du français, et les complexités peuvent être introduites graduellement. Comme un sous-ensemble des relatifs (*qui, que, quoi, où, lequel*) appartiennent aussi au paradigme des questions partielles, programmer peut-être l'apprentissage des relatives après celui des questions.

3.1.8. Groupes nominaux sans nom

Un groupe nominal peut ne pas contenir de nom lexical si la nature de l'entité dont on parle est déjà connue — récupérable du contexte. Le nom peut être laissé implicite en présence d'un déterminant et (i) d'un modifieur de propriété adjectival (37a) (voir aussi (22e)) ou prépositionnel (37b) ; (ii) d'un numéral cardinal (37c) ou ordinal (37d) :

- (37) a. J'ai deux plantes : une petite ---- et une grande ----. (--- = 'plante') b. J'ai deux boites : une --- en métal et une --- en plastique. (--- = 'boite')
 - c. J'ai deux plantes : Marie aime bien les deux ---. (--- = 'plantes')
 - d. *On m'a montré deux plantes : j'ai préféré la première ---.* (--- = 'plante')

Les expressions traditionnellement étiquetées *pronoms possessifs* sont formées sur le même modèle qu'en (37), avec un déterminant défini, un possessif adjectival (restreint à

cet emploi en français moderne), et un nom elliptique — observer le parallèle entre (38a) et (38b) :

(38) a. Marie a une plante, mais je préfère **la mienne ---.** (--- = 'plante') b. La littérature portugaise est riche, mais je préfère **la --- brésilienne**. (--- = 'littérature')

Dans les trois cas illustrés en (39), où le modifieur du nom n'est pas un terme de propriété mais un locatif (39a), un complément de nom (39b) ou une relative (39c,d), le nom récupérable du contexte est non pas elliptique, mais remplacé par un pronom : *lui* (masculin, singulier), *elle* (féminin, singulier), *eux* (masculin, pluriel), *elles* (féminin, pluriel) :

(39) a. Marie a une plante, mais je préfère c-elle-là.
b. Marie a une plante, mais je préfère c-elles de Paul.
c. Marie a un chat, mais je préfère ce-lui que tu m'as montré.
d. Marie a un chat, mais je préfère c-eux que tu m'as montrés.
(elle = 'plante')
(lui = 'chat')
(eux = 'chats')

Le pronom lui/elle(s)/eux qui apparaît en (39) s'accorde en genre avec le nom qu'il remplace dans son contexte, mais varie librement pour le nombre (39b,d) ; il est toujours immédiatement précédé d'une forme du démonstratif (c(e)) et suivi d'un pointeur déictique (ci, là: (39a)), d'un complément de nom (39b) ou d'une relative (39c,d).

3.2. Temps et verbe

En français standard, toute phrase simple contient un verbe reconnaissable au fait que sa forme varie à la fois selon le "temps grammatical" (présent, imparfait, futur, etc.) et selon les propriétés du sujet (personne et nombre) : on dit que le verbe "se conjugue". Aucune de ces deux propriétés n'est *a priori* obligatoire dans les langues naturelles : beaucoup de langues ont des phrases sans verbe ("averbales"), notamment en regard de diverses phrases françaises contenant les verbes *avoir* ou *être*, cf. (40) :

Dans certaines langues le temps grammatical est signalé par des marqueurs séparés du verbe, et la forme du verbe lui-même ne varie pas — ainsi dans les créoles à base lexicale française (ici l'haïtien):

- (41)Pòl li a. liv. Paul lire livre 'Paul a lu/lit (habituellement) des livres.'
 - b. Timoun yo li liv. enfants les lire livre 'Les enfants (en question) ont lu/lisent (habituellement) des livres.'
 - Pòl c. 'Paul avait lu/lisait (habituellement) des livres.'
 - d. liv Pòl ap la. 'Paul lira/lit (est en train de lire) le livre.'
 - tap li liv e. 'Paul **lisait** (était en train de lire) le livre.'

Dans d'autres langues le verbe porte des affixes de temps mais pas de marque de personne-nombre identifiant le sujet, par ex. en japonais :

- (42) a. Taro-ga pan-o tabe-**ru**. Taro-sujet pain-objet manger-non.passé 'Taro mange habituellement/mangera du pain.'
 - pan-o h. Taro-ga tabe-**ta**. Taro-sujet pain-objet manger-passé 'Taro a mangé du pain.' [ex. repris de la fiche Japonais]

Le système verbal du français comporte deux sources de difficultés potentielles pour l'acquisition L2, qui sont indépendantes l'une de l'autre :

- MORPHOLOGIE : apprendre à maîtriser les paradigmes de conjugaison où les marques de temps et de personne sont parfois amalgamés (morphologie fusionnelle), où un même verbe peut avoir plusieurs radicaux différents selon le temps et/ou la personne (je dor-s/vous dorm-ez, je v-ais/j'i-rai), et où il existe un certain écart entre formes écrites et formes prononcées (mangerai et mangerais sont homophones dans l'Hexagone, chantais/chantait/chantaient ne sont distingués qu'à l'écrit). Les complexités de la morphologie pourront se surmonter avec le temps et avec l'aide d'outils appropriés (dictionnaires de verbes, exercices didactiques rapprochant les verbes se conformant à des patrons analogues).
- SYNTAXE ET INTERPRETATION : apprendre à sélectionner les formes verbales adéquates dans les contextes appropriés et à en calculer correctement les interprétations. C'est là la difficulté principale à surmonter (informations utiles à compléter).

3.3. La phrase

3.3.1. Ordre des constituants

Dans une phrase déclarative affirmative neutre, l'ordre des constituants est : Sujet-Verbe(-Complément(s))(-Circonstants)(SVO). La position sujet est obligatoirement remplie en français par un élément visible, même si le sujet est non référentiel comme en (43a), ou s'il est contextuellement récupérable comme en (43c2) :

- (43) a. *II* pleut.
 - b. *Pleut.
 - c1. Tu vas bien?
 - c2. Oui, **je** vais bien.
 - c3. *Oui, vais bien.

Si la flexion verbale implique un auxiliaire, celui-ci intervient entre le sujet et le verbe. Si le verbe a deux compléments, l'objet direct (O1) précède l'objet prépositionnel (dit "indirect" : O2). Les circonstants (constituants facultatifs : lieu, temps, instrument, bénéficiaire, etc.) se placent à droite des compléments d'objet, s'il y en a :

		S	Aux	V	01	02	CIRCONSTANT
(44)	a.	Paul		reviendra.			
	b.	Paul	est	revenu		C	iu bout d'une heure
	c.	Paul		lit	le journal		dans la cuisine.
	d.	Paul		offrira	ce chat	à Marie	lundi prochain.
	e.	Paul	a	sorti	un lapin	de son chapeat	ı hier soir.
	f.	Paul	a	retiré	le clou	du mur	avec une pince.
	g.	Paul	а	envoyé	ce mél	à Marie	pour Jules

Le patron de base illustré en (44) doit cependant être complété par plusieurs informations :

- La plupart des adverbes (*encore, déjà, toujours, parfois, souvent, bientôt; aussi, plutôt, surtout, sûrement, beaucoup,* etc.) se placent non pas dans la position canonique des circonstants mais immédiatement à droite de l'élément (auxiliaire ou verbe) conjugué pour le temps:

(45)		S	V	ADV	01	02	CIRCONSTANT
	a.	Paul	offre	souvent	des fleurs	à Marie	le lundi.
		S	Aux	adv V	01	02	Circonstant
	b.	Paul	а	souvent of	fert des fleurs	à Marie	le lundi.

- Les compléments et circonstants réalisés comme des pronoms occupent des positions linéaires spéciales, distinctes de celles des constituants lexicaux correspondants : ils apparaissent à gauche de l'élément conjugué (verbe ou auxiliaire), auquel ils s'attachent le cas échéant en morphologie (liaison/élision) :

(46)		S V 01	>	S	PRON1+V	
	a.	Paul aimera ce livre .		Paul	l' aimera.	
	b.	S Aux V 01 Paul a aimé ce livre .	>	S Paul	PRON1+AUX <i>I'</i> a	V aimé.
	c.	S V 01 Paul aimera la cuisine	CIRC > en Chine.		PRON _{CIRC} +V y +aimera	
		S Aux V 01	CIRC >	S	PRON _{CIRC} +AUX	V 01

	Paul a aimé la	cuisine en Chine .	Paul	y+ a aimé	la cuisine
d.		01 02. > la photo du mur.			
e.		01 02 > la photo du mur.			

Pour plus de détails sur l'ordre des pronoms compléments, voir fiche thématique "La personne grammaticale".

- Il est par ailleurs possible de mettre en exergue un constituant de la phrase, soit pour indiquer qu'il dénote une entité déjà connue (il est *topical*), soit parce qu'il contraste avec une autre option contextuellement disponible (il est *focal*, ou *focalisé*). Dans le premier cas, le topique est détaché à l'initiale et repris dans la phrase par un pronom (47b2, 48b2); dans le second cas, le constituant focalisé est encadré de *c'est...que* ou *c'est...qui*, selon qu'il correspond dans la phrase à l'objet (49b) ou au sujet (50b):

- (47) a. Et Les Trois Mousquetaires?
 - b1. Je suis sûre que Paul a déjà lu ce livre.
 - b2. Je suis sûre que **ce livre**, Paul **l'**a déjà lu.
- (48) a. Et l'Italie?
 - b1. J'aimerais beaucoup aller dans ce pays.
 - b2. L'Italie, j'aimerais beaucoup y aller.
- (49) a. *Il paraît que Paul a lu* Le Comte de Monte Cristo?
 - b. *Non, c'est* Les Trois Mousquetaires *que Paul a lu (pas* Le Comte de MC).
- (50) a. *Il paraît que* Le Comte de Monte Cristo *a bien plu à Paul ?*
 - b. *Non, c'est* Les Trois Mousquetaires *qui* lui a bien plu (pas Le C de MC).

3.3.2. Négation de phrase

Dans le cas de base, la négation de phrase est exprimée en français standard par l'expression discontinue *ne....pas* dont les deux constituants se placent de part et d'autre de l'élément conjugué (verbe ou auxiliaire) :

		PHRASE AFFIRMATIVE		PHRASE NÉGATIVE
(51)	a.	Paul reviendra.	a'.	Paul ne reviendra pas.
	b.	Paul est revenu.	b'.	Paul n' est pas revenu.
	c.	Paul lira ce roman.	c'.	Paul ne lira pas ce roman.
	d.	Paul a lu ce roman.	ď'.	Paul n' a pas lu ce roman.

L'élement *ne* est couramment omis en français parlé courant : sa présence obligatoire dans une phrase négative standard mérite donc d'être soulignée.

L'élément *pas* peut alterner avec l'élément *plus*, dont la sémantique est un peu différente : (52b) signifie simplement que l'événement 'Pierre reviendra' *n'aura pas lieu*

au moment de référence (anglais : *Paul will not come back*) ; mais (52c) signifie que l'événement *cessera d'avoir lieu* (anglais : *Paul will come back no more*) :

- (52) a. Paul reviendra.
 - b. Paul ne reviendra pas demain. (il reviendra peut-être un autre jour).
 - c. Paul ne reviendra plus demain. (demain il cessera de revenir)
 - d. *Paul ne reviendra plus.* (car il est mort)

Une complication morphosyntaxique s'observe lorsque la négation est insérée dans une phrase transitive dont l'objet direct contient le déterminant partitif (*du lait, de l'eau, de la bière*) ou indéfini pluriel (*des bonbons*) : dans ce cas l'occurrence de la négation entraîne le remplacement du déterminant partitif/indéfini par *de* (ex. (53-56b)) sauf si l'objet est mis en contraste avec un autre groupe nominal (ex. (53-56c)) :

- (53) a. Paul a bu **du** lait.
 - b. Paul **n'**a **pas** bu **de** lait.
 - c. Paul **n'**a **pas** bu **DU LAIT** (il a bu **DU VIN/TOUT LE LAIT**).
- (54) a. *Paul a mangé de la compote/des biscuits.*
 - b. Paul **n'**a **pas** mangé **de** compote/**de** biscuits.
 - c. Paul **n'**a **pas** mangé **DE LA COMPOTE/DES BISCUITS** (il a mangé **MON SANDWICH/UNE POMME**).

Un autre détail utile concerne les subordonnées infinitives, dont le verbe (ou l'auxiliaire) n'est pas "conjugué". La négation se manifeste alors à gauche du verbe ou de l'auxiliaire sous la forme continue *ne pas* (ou *ne plus*) :

- (55) a. Paul a apporté un livre pour **ne pas** s'ennuyer dans le train.
 - b. Marie a demandé à Paul de **ne pas/plus** parler pendant le film.
 - c. *Paul a apporté un livre pour **ne** s'ennuyer **pas/plus** dans le train.

Certaines expressions ont la particularité de ne pouvoir apparaître QUE dans une phrase négative — on les appelle *expressions à polarité négative*. C'est notamment le cas de *pas*, mentionné plus haut, toujours associé à *ne* en français standard (56); mais une contrainte analogue s'observe par exemple pour le déterminant *aucun*, dont on voit en (57a,b) qu'il doit être associé à la négation *ne*, et dont on constate aussi en (57c) qu'il est en distribution complémentaire avec *pas*:

- (56) a. *Paul a pas acheté un livre.
 - b. Paul **n'**a **pas** acheté un livre.
- (57) a. *Paul a acheté aucun livre.
 - b. Paul **n'**a acheté **aucun** livre.
 - c. *Paul **n'**a **pas** acheté **aucun** livre.

En dehors du déterminant *aucun*, il existe quatre expressions à polarité négative assez fréquentes qui se combinent aussi obligatoirement avec la négation *ne* mais sont incompatibles avec *pas* :

personne = 'aucune personne'

- (58) a. ?Aucune personne ne connaît/n'a vu Paul.
 - b. **Personne ne** connaît/**n**'a vu Paul.
 - c. *Personne ne connaît pas Paul.
 - d. ?Paul ne voit/n'a vu aucune personne.
 - e. Paul **ne** voit/**n'**a vu **personne**.
 - f. *Paul **n'**a **pas** vu **personne**.

rien = 'aucune chose'

- (59) a. ?Aucune chose ne plait/n'a plu à Paul.
 - b. **Rien ne** plait/**n'**a plu à Paul.
 - c. *Rien ne plait pas/n'a pas plu à Paul.
 - d. ?Paul ne voit aucune chose.
 - e. Paul **ne** voit **rien**.
 - f. *Paul **ne** voit **pas rien**.
 - g. ?Paul n'a vu aucune chose.
 - h. Paul **n'**a **rien** vu.
 - i. *Paul **n'**a **pas rien** vu.
 - j. *Paul n'a vu rien.

Personne et *rien* signifient respectivement 'aucune personne' et 'aucune chose', ils sont obligatoirement sous la porée de la négation *ne* en français standard, et non combinables avec *pas* ou *plus* sous une même négation. Ils peuvent tous deux être sujets (58b, 59b) ou objets (58e, 59e,h), mais *rien* occupe une position particulière si la forme verbale comporte un auxiliaire (comparer (59h/j)).

Les deux expressions $nulle\ part$ et jamais se combinent semblablement avec ne en excluant pas; elles ont respectivement un sens locatif et temporel et n'interviennent donc dans une phrase qu'en tant que complément ou circonstant :

nulle part = 'dans aucun lieu'

- (60) a. ?Paul n'ira/n'est allé dans aucun lieu.
 - b. Paul **n'**ira/**n'**est allé **nulle part**.
 - c. *Paul **n'**ira **pas/n'**est **pas** allé **nulle part.**
 - d. ?Paul n'a vu Marie dans aucun lieu.
 - e. Paul **n'**a (*pas) vu Marie **nulle part**.

jamais = 'à aucun moment'

Comme *rien, jamais* s'intercale entre l'auxiliaire et le verbe si un auxiliaire est présent (61h); mais il peut par ailleurs se combiner avec *rien*, qu'il précède alors dans l'ordre linéaire (comparer (61j/k):

- (61) a. ?Paul ne reviendra à aucun moment.
 - b. Paul **ne** reviendra **jamais**.
 - c. *Paul **ne** reviendra **pas jamais.**

- d. ?Paul ne mangera aucune chose à aucun moment.
- e. Paul **ne** mangera **jamais rien.**
- f. *Paul ne mangera rien jamais.
- g. ?Paul n'est revenu à aucun moment.
- h. Paul **n'**est **jamais** revenu.
- i. ?Paul n'a mangé aucune chose à aucun moment.
- j Paul **n'**a **jamais rien** mangé.
- k. *Paul n'a rien jamais mangé.

Dans une subordonnée infinitive, *rien* et *jamais* précèdent le verbe à l'infinitif, comme *pas* et *plus* (62a) (comparer *pas/plus* (55)), mais suivent (62b) ou précèdent (62c) l'auxiliaire, s'il y en a un :

- (62) a. Paul en avait assez de **ne rien** dire/de **ne jamais** parler.
 - b. Paul aurait préféré n'avoir (jamais) rien dit.
 - c. Paul aurait préféré **ne rien** avoir dit/**ne jamais** avoir parlé.

Personne et *nulle part* occupent leur position ordinaire (la même que dans une phrase à verbe conjugué) :

- (63) a. Paul en avait assez de **ne** voir **personne/n'**aller **nulle part.**
 - b. Paul regrettait de **n'**avoir vu **personne/n'**être allé **nulle part.**

En relation avec la négation de phrase, on peut signaler la paire de marqueurs *aussi* et *non plus* pour exprimer l'idée qu'un constituant nominal a un statut parallèle dans deux phrases successives, P1 et P2 :

		Phrase 1 (P1)		Phrase 2 (P2)
(64)	a.	Paul a soif.	a'.	Marie aussi, elle a soif.
			a".	Moi aussi, j'ai soif.
	b.	Paul n'a pas soif.	b'.	Marie non plus, elle n'a pas soif.
			b".	Moi non plus, je n'ai pas soif.
	c.	Paul m'a vu.	c'.	Marie aussi , Paul l'a vue.
	d.	Paul ne m'a pas vu.	c''.	Toi non plus , Paul ne t'a pas vu.

Toutes les P2 des exemples (64) expriment l'idée d'un parallélisme entre deux phrases, parallélisme localisé dans un certain constituant : en (64a/b), la même propriété ('avoir soif' ou 'ne pas avoir soif' est associée parallèlement à deux sujets différents : 'Paul' et 'Marie', ou 'Paul' et 'moi/je' ; en (64c/d), P1 et P2 disent la même chose ('Paul a vu X' ou 'Paul n'a pas vu X') à propos de deux X différents ('moi' et 'Marie', ou 'moi' et 'toi'). Le marqueur de parallélisme est *aussi* en phrase affirmative, *non plus* en phrase négative. Il est précédé d'un groupe nominal ou d'un pronom (dans ce cas il s'agit d'un pronom fort (tonique), par exemple *moi* et pas *je* ou *me*). L'expression *X aussi* ou *X non plus* est détachée à la périphérie de la phrase, et l'élément X est repris dans la phrase par un pronom faible (clitique), comme le sont généralement les topiques (cf. (47b2), (48b2)).

3.3.3. Phrases en être

Le verbe être apparaît dans des phrases de la forme générale (65) :

(65) GN_{SUJET} être X

où le GN sujet, qui contrôle l'accord du verbe (et le cas échéant, de X), peut être nominal ou pronominal :

(66)	a.	Paul/il		est genti	. X	a = terme de propriété
	b.	Cette boite _/	'elle	est en me	tal. X	= terme de propriété
	c.	Paul/il	est	avocat.	X	= nom de fonction
	d.	Paul/il	est	dans la cour.	X	= lieu

S'il est pronominal, le sujet peut être le pronom *il* dit 'impersonnel' dans la formule idiomatique *il était (une fois) X* introduisant (à l'indéfini) le protagoniste d'un récit :

- (67) a. Il était une fois une princesse qui s'ennuyait dans un château.
 - b. Il était un petit navire, qui n'avait jamais navigué. [chanson]
 - c. Il était un petit homme, qui avait une drôle de maison. [chanson]

Il ETRE X est aussi le patron de base en français si X dénote l'heure (68a) ou si $X = t \frac{\partial t}{\partial x}$ (68b):

- (68) a. Il est trois heures.
 - b. Il est tôt/tard.

Enfin, le patron impersonnel il + ETRE est couramment employé pour associer un terme de propriété à un sujet phrastique : phrase à verbe conjugué (69) ou phrase à l'infinitif (70) :

- (69) a. [Que la malade boive beaucoup d'eau] est nécessaire.
 b. Il est nécessaire [que la malade boive beaucoup d'eau].
- (70) a. [Boire beaucoup d'eau] est important.
- > b. Il est important [de boire beaucoup d'eau].

Une particularité du français est la concurrence du pronom neutre ce ou ce (c' devant voyelle) et des pronoms personnels sujets spécifiés pour le genre il(s), elle(s) dans certains types de phrases, et notamment dans les phrases en $ext{e}$ de pronom sujet neutre apparaît par exemple dans des phrases génériques comme (71), où $ext{e}$ est suivi d'un terme de propriété :

- (71) a. Les légumes, c'est bon pour la santé.
 - b. *Les chiens, c'est bruyant.*
 - c. Le riz, c'est délicieux.
 - d. Les avions, c'est en métal.

Dans ce type de phrase, si *être* est suivi d'un adjectif, celui-ci est invariablement au masculin singulier, quels que soient le genre et le nombre du groupe nominal dénotant l'entité dont on parle. Ce dernier ne peut dénoter qu'une classe, un type d'entité ('les légumes' ou 'le riz' en tant que type d'aliment, 'les chiens en général), à l'exclusion d'une entité particulière :

- (72) a. *Cette carotte, c'est bon.
 - b. *Ces chiens là-bas, c'est bruyant.
 - c. *Le riz que nous mangeons, c'est délicieux.

Si l'on veut parler d'une entité spécifique, c(e) est exclu ; l'adjectif s'accorde alors normalement en genre et en nombre avec le sujet nominal, qui ne peut être pronominalisé que par il(s) ou elle(s):

- (73) a. *Cette carotte (, elle) est bonne.*
 - b. *Ces chiens là-bas (, ils) sont bruyants.*
 - c. Le riz que nous mangeons (, il) est délicieux.

Si X (schéma (65)) est un *groupe nominal* (soit : GN2), le choix du pronom sujet (ce ou il(s)/elle(s)) dépend à la fois des propriétés de GN1 et de GN2 :

- (74) a. [GN1 Marie], c'/elle est [GN2 la meilleure copine de Paul].
 - b. $[GN1 \ La \ meilleure \ copine \ de \ Paul], c'/*elle \ est [GN2 \ Marie].$
 - c. $[GN1 \ Une \ baleine], c'/*elle \ est [GN2 \ un \ mammifère \ marin].$
- *il(s)/elle(s)* ne peut pronominaliser qu'un GN1 référentiel et défini : *elle* est donc exclu si GN1 dénote une propriété (74b), ou si GN1 est indéfini (74c) ;
 - il(s)/elle(s) est exclu si GN2 est un nom propre (74b)
- Si GN1 et GN2 sont tous deux référentiels et/ou définis (74a), les deux types de pronoms sujets (*il(s)/elle(s)* ou *ce*) sont a priori licites, mais *ce* est le plus fréquent.

Quel que soit le pronom sujet dans les phrases du type (74), GN1 est topical, c'est-à-dire incarne de l'information déjà connue, déjà introduite dans le discours qui précède, tandis que GN2 véhicule l'information nouvelle : ainsi la phrase (74a) est une réponse licite à la question (75a) demandant de l'information sur *Marie*, mais pas à la question (75b) qui n'introduit pas *Marie* en tant que référent ; inversement, (74b) est une réponse licite à (75b), mais non à (75a) ; et (74c) est une réponse naturelle à (75c) :

L'insertion de c(e) (impliquant la topicalisation de GN1) n'est pas strictement obligatoire dans les phrases comme (74a), mais elle est très favorisée en français moderne dans les conditions sémantiques décrites plus haut : ainsi (76c) est clairement plus naturelle que (76b) en réponse à (76a) :

- (76) a. Qui est ta meilleure amie?
 - b. ?Ma meilleure amie est Marie.
 - c. Ma meilleure amie, c'est Marie.

Dans les phrases de la forme [GN1, c(e) ETRE GN2], présentées ci-dessus, le verbe *être* varie pour le temps (77) et, en français standard, s'accorde en nombre avec GN1 (78b). En français non standard, *être* est invariablement à la 3ème personne du singulier, quel que soit le temps, et le pronom prend la forme ça devant consonne (79b) :

- (77) a. Qui était/a été/sera ta partenaire de travail?
 - b. Ma partenaire de travail c'était/ç'a été/ce sera Marie.
- (78) a. Qui sont ces deux garçons?
 - b. **Ces deux garçons**, ce **sont** les fils de Marie.

[standard]

- c. Ces deux garçons, **c'est** les fils de Marie.
- [non standard]
- (79) a. *Qui sont/seront tes partenaires de travail?*
 - b. *Mes partenaires de travail, ce sont/seront Paul et Marie.* [standard]
 - c. Mes partenaires de travail, **c'est**/ce/**ça sera** [non standard]

 Paul et Marie.

3.3.4. Questions

Les questions (ou : phrases interrogatives) se subdivisent en :

- questions oui/non (auxquelles on répond par "oui" ou "non") vs. questions partielles (qui portent sur un constituant particulier de la phrase)
- questions directes (qui forment des phrases simples complètes) vs. questions enchâssées (ou : interrogatives indirectes).

3.3.4.1. Questions oui/non

Le premier patron standard implique l'inversion de l'élément conjugué (verbe ou auxiliaire) et du *pronom* sujet, associée oralement à une intonation montante transcrite par "?". L'attachement (enclise) du pronom sujet à droite du verbe ou de l'auxiliaire est transcrit à l'écrit par le trait d'union et parfois par l'insertion de la consonne de liaison [t] (entre deux voyelles, ex. (80e') :

		PHRASE DÉCLARATIVE		QUESTION OUI/NON
(80)	a.	Vous aimez ce livre.	a'.	Aimez-vous ce livre?
	b.	Tu as aimé ce livre.	b'.	As-tu aimé de livre ?
	c.	Elle est malade.	b'.	Est-elle malade ?
	d.	Il veut partir.	d'.	Veut-il partir ?
	e.	Il aime(ra) ce livre.	e'.	Aime(ra)-t-il ce livre?
	f.	Nous allons partir.	f''.	Allons-nous partir?
	g.	Ils ont bien dormi.	g'.	Ont-ils bien dormi?

Si la phrase déclarative de départ contient un sujet nominal (81a), on forme la question correspondante comme si ce sujet nominal était topicalisé (81b) — le sujet est repris par un pronom collé à droite de l'élément fléchi

- (81) a. Paul a aimé ce livre.
 - b. *Paul, il a aimé ce livre.*

b'. **Paul**, a-t-**il** aimé ce livre?

Le patron illustré ci-dessus est celui qui est recommandé dans les écrits formels, mais il est de moins en moins présent dans la langue orale quotidienne des francophones. Un autre procédé de formation des questions totales consiste à insérer en tête de phrase la particule interrogative invariable *est-ce que* (prononcée [ɛsk]):

(82) a. Paul est malade.

b. **Est-ce que** Paul est malade?

Bien que ce procédé soit moins recommandé que le précédent par les grammairiens officiels, il a l'avantage de sa simplicité, et d'être disponible à la fois oralement et à l'écrit (non littéraire). On pourrait donc le sélectionner comme premier patron de formation des questions directes *oui/non* en français.

En français parlé informel, les questions *oui/non* sont par ailleurs couramment signalées par la seule intonation ; ce patron, illustré par (83b), est cependant proscrit dans les écrits formels :

(83) a. Paul est malade.

b. Paul est malade?

Les interrogatives indirectes *oui/non* sont introduites par le subordonnant *si* en français standard. La particule *est-ce que* est réservée aux questions directes : *est-ce que* est attesté dans les questions indirectes en français parlé informel (84b) mais strictement exclu à l'écrit formel :

- (84) a. *Marie me demande si Paul est malade.* [standard]
 - b. *Marie me demande est-ce que Paul est malade.* [non standard]

3.3.4.2. Questions partielles

Les questions partielles sont signalées soit par un pronom ou adverbe interrogatif sémantiquement spécialisé (qui, que, quoi, où, quand, comment, pourquoi), soit par un groupe nominal contenant le déterminant interrogatif quel(le)(s). On relève une certaine similarité entre les marqueurs de questions partielles et les relatifs (section 3.1.7). En français standard, le syntagme interrogatif ne reste pas dans sa position structurale canonique mais est déplacé à l'initiale de la phrase. Un premier choix nous est généralement donné entre une structure interrogative avec ou sans est-ce que — sauf pour le pronom interrogatif que en fonction sujet, qui appelle nécessairement l'insertion de est-ce qui (même en français standard). Dans le tableau suivant, le signe --- représente la position canonique de l'expression interrogative initiale, quand il ne s'agit pas du sujet :

question sur :	ph. déclarative	question type 1	question type 2
1 1		(sans est-ce que)	(avec est-ce que)
le sujet humain	Un garçon est assis làbas	Qui est assis là-bas ?	Qui est-ce qui est assis là-bas ?
		Quel garçon est assis là-bas ?	Quel garçon est-ce qui est assis là-bas ?
le sujet non humain		* Qu' est posé là-bas ?	Qu'est-ce qui est posé la-bas ?
	Un livre est posé là-bas	Quel livre est posé là-bas ?	Quel livre est-ce qui est posé là-bas?
le cod humain	Vous voyez une femme .	Qui voyez-vous ?	Qui est-ce que vous voyez?
			Quelle femme est-ce que
		Quelle femme voyez-vous?	vous voyez ?
		Que voyez-vous ?	Qu'est-ce que vous voyez ?
le cod non humain	Vous voyez un film .	Que voyez-vous :	Quel film est-ce que vous
10 000 11011 11011	, out 70, 02 uni 7.1.1.	Quel film voyez-vous?	voyez ?
	Vous allez à Londres .	Où allez-vous ?	Où est-ce que vous allez ?
1. 1/	Vers bulitar dans sette	0 \ h = h \ \ t = = \ \ \ 2	Où est-ce que vous habitez
le lieu	Vous habitez dans cette ville.	Où habitez-vous ?	? Dans quelle ville est-ce que
	ville.	Dans quelle ville habitez-	vous habitez?
		vous ?	
le temps	Vous partez demain .	Quand partez-vous ?	Quand est-ce que vous partez
ie temps	Vous partez à trois	A quelle heure partez-vous -	A quelle heure est-ce que
	heures.	?	vous partez ?
la cause	Vous partez à cause de la pluie/parce qu'il pleut.	Pourquoi partez-vous ?	Pourquoi est-ce que vous partez ?
la cause	piuie/pui ce qu'ii pieut.	Pour quelle raison partez-	partez :
		vous?	
	Vous allez à Londres par le train.	Comment allez-vous à Londres ?	Comment est-ce que vous allez à Londres ?
la manière	Vous obtiendrez ce	De quelle manière	De quelle manière est-ce
le moyen	Vous obtiendrez ce renseignement en	obtiendrez-vous ce	que vous obtiendrez ce
	téléphonant.	renseignement ?	renseignement ?
		A qui parlez-vous ?	A qui est-ce que vous parlez -
	Vous parlez à ce	A gual profession parles	?
un groupe	professeur.	A quel professeur parlez- vous ?	A quel professeur est-ce que vous parlez ?
prépositionnel		, , , , ,	, 0 40 purios
humain		De qui avez-vous peur ?	De qui est-ce que vous avez
	Vous avez peur de cet	De quel homme avez-vous	peur ?
	homme.	peur ?	De quel homme est-ce que vous avez peur?
		De quoi parlez-vous ?	De quoi est-ce que vous
	Vous parlez de ce film .	De quel film parlez-vous	parlez ?
un groupe		?	De quel film est-ce que vous
prépositionnel		A gual navers and	parlez ?
non humain	Vous pensez à ce film .	A quoi pensez-vous?	A quoi est-ce que vous pensez?
		A quel film pensez-vous?	A quel film est-ce que vous pensez?
7 11 11		Par où passez-vous ?	Par où est-ce que vous passez
préposition+lieu	Vous passez par cette ville.	Par quelle ville passez-vous	? Par quelle ville est-ce que
	vilic.	?	vous passez ?
		Jusqu'à quand travaillez-	Jusqu'à quand est-ce que
,		vous ?	vous travaillez?
préposition+temps	Vous travaillez jusqu'à 19h.	Jusqu'à quelle heure	Jusqu'à quelle heure est-ce que vous travaillez ?
	1716	travaillez-vous?	que vous a uvumez :

Le patron 1 (sans *est-ce que*) implique généralement — sauf si le constituant questionné est le sujet — un pronom sujet enclitique (attaché à droite du verbe ou de l'auxiliaire fléchi) — comme dans le modèle standard des question *oui/non*. Si la phrase déclarative de départ contient un sujet nominal, celui-ci coexiste dans la question avec le pronom enclitique, comme dans les questions *oui/non* standard, comparer (85)/(86):

Question oui/non standard:

- (85) a. Paul a longtemps habité dans cette ville.
 - b. **Paul a-t-il** longtemps habité dans cette ville?

Question partielle type 1:

- (86) a. Paul a longtemps habité dans cette ville
 - b. *Où Paul a-t-il* longtemps habité ---?
 - c. Dans quelle ville **Paul a-t-il** longtemps habité ---?

Un troisième patron de formation des questions partielles implique l'inversion du verbe et du sujet lexical, sans insertion d'un pronom sujet enclitique :

(87)	a.	Paul a vu quelque chose .	a'.	Qu 'a vu Paul ?
	b.	Paul travaille pour quelqu'un .	b'.	Pour qui travaille Paul?
	c.	Paul va à l'étranger .	c'.	Où va Paul ?
	d.	Ce train part bientôt .	d'.	Quand part ce train ?
	e.	Paul est venu en train .	e'.	Comment est venu Paul?

Ce patron n'est disponible que pour un sous-ensemble des expressions interrogatives placées à l'initiale (88b',c') et seulement si l'inversion Verbe-Sujet ne laisse pas une séquence de deux GN en rade à droite du verbe (88d') :

```
(88)
      a.
              Quelqu'un a vu Paul.
                                                        a'.
                                                               Qui a vu Paul?
              Paul a vu quelqu'un.
                                                               #Qui a vu --- Paul ?
      b.
                                                        b'.
              Paul est parti à cause de la pluie.
                                                        c'.
                                                               *Pourquoi est parti
      c.
                                                                      Paul?
      d.
              Paul a donné ce livre à quelqu'un.
                                                        ď.
                                                               *A qui a donné Paul
                                                                ce livre ---?
```

Les questions litigieuses en (88b',c', d') peuvent être réparées soit selon le patron 1 (avec pronom enclitique : (89a',b',c')), soit selon le patron 2 (avec *est-ce que* : (89a",b",c")) :

(89)	a.	Paul a vu quelqu'un.	a'.	Qui Paul a- t-il vu ?
			a".	Qui est-ce que Paul a vu?
	b.	Paul est parti à cause de la pluie.	b'.	Pouquoi Paul est -il
				parti ?
			b".	Pourquoi est-ce que
				Paul est parti ?
	C.	Paul a donné ce livre à quelqu'un.	С'.	A qui Paul a- t-il donné
				ce livre ?
			c".	A qui est-ce que Paul
				a donné ce livre ?

En subordonnée, les questions partielles sont principalement introduites par l'expression interrogative appropriée. Les questions indirectes ne doivent inclure en français standard ni *est-ce que*, ni pronom sujet enclitique, ni l'intonation montante transcrite par "?"; elles peuvent cependant présenter l'inversion verbe-sujet, comme leurs homologues au discours direct (90e/e'):

QUESTION PARTIELLE DIRECTE				QUESTION PARTIELLE INDIRECTE
(90)	a.	Qui est venu ?	a'.	On m'a demandé qui est venu.
	b.	A qui a-t-il parlé ?	b'.	On m'a demandé à qui il a parlé.
	c.	Pourquoi Paul est-il parti ?	c'.	On m'a demandé pourquoi
				Paul est parti.
	d.	Combien est-ce qu'il coûte ?	ď.	On m'a demandé combien
				il coûte.
	e.	Combien coûte ce livre ?	e'.	On m'a demandé combien coûte
				ce livre.

La question sur le sujet ou l'objet direct non humain, introduite par *qu'est-ce qui, que, qu'est-ce que* dans le discours direct, prend l'introducteur *ce qui/ce que* en subordonnée (91a',b'):

(91)	a.	Qu'est-ce qui plait à Paul ?	a'.	*On me demande qu'est-ce qui plait à Paul.
			a"	On me demande ce qui plait à Paul.
	b.	Qu'est-ce que Paul veut ?	b'.	*On me demande qu'est-ce que Paul veut.
			b''.	On me demande ce que Paul veut.
	c.	Que veut Paul ?	c'.	*On me demande que veut Paul.
			c'.	On me demande ce que veut Paul.

Mais l'interrogatif *quoi* correspond à l'objet direct d'un verbe à l'infinitif :

(92)	a.	*Elle m'a demandé quoi il mange .	a'.	Elle m'a demandé ce qu'il mange .
	b.	Elle m'a demandé quoi manger .	b'.	*Elle m'a demandé ce que manger .
	c.	*Il se demande quoi je fais .	c'.	Il se demande ce que je fais .
	d.	Il se demande quoi faire .	d'.	*Il se demande ce que faire .

Aucun des patrons de formation des questions attestés en français standard n'est universel : en particulier, ni l'inversion verbe-sujet, ni le déplacement des expressions interrogatives à l'initiale de la phrase, ne s'observent dans toutes les langues du monde. Exemples de langues dont les expressions interrogatives ne se déplacent pas à l'initiale : bambara, japonais, coréen, chinois, turc...

Bibliographie

Prévost, Philippe. 2009. The acquisition of French. The development of inflectional morphology syntax in L1 acquisition, bilingualism, and L2 acquisition. Amsterdam: John Benjamins.